Après la troisième:

L'enseignement des arts plastiques au lycée



En seconde

Enseignement optionnel 3h

En 1ère et terminale

Enseignement optionnel 3h



& ou



Enseignement de spécialité :

En première : 4 h par semaine

(combiné à deux autres enseignements de spécialité)

En terminale : 6 h par semaine (combiné à un autre enseignement de spécialité)

